



Compte-rendu de la
**RENCONTRE DE CONCERTATION PREALABLE AVEC LES
ACTEURS DU TERRITOIRE**

**« Les impacts territoriaux du projet (emploi, mobilité, logement, eau, énergie, etc.) :
comment concilier développement industriel et enjeux environnementaux pour garantir un
développement durable du Grésivaudan ? »**

ORGANISATION

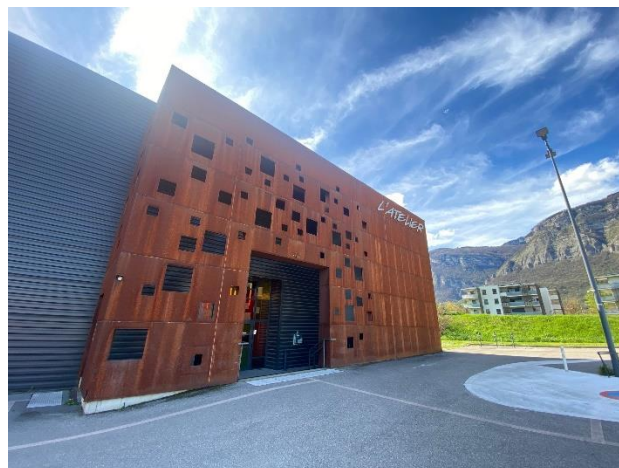
- Date : Le mardi 2 avril 2024
- Horaires : 19h00 à 21h00
- Lieu : Salle l'Atelier – 47 rue du Moulin, Crolles
- Nombre de participants : 107 personnes en présentiel et 39 personnes à distance
- Format : hybride (présentiel et distanciel)
- Scénographie : plénière + ateliers/stands thématiques participatifs

ANIMATION

- Animation générale : ETHICS Group
- Contenu technique : STMicroelectronics et intervenants extérieurs

GARANTS CNDP

- Denis CUVILLIER
- Françoise JAFFRENOU
- Véronique MOREL



INTERVENANTS

- Frédéric BONTAZ, Directeur des Ressources Humaines du site STMicroelectronics de Crolles
- Pierre CARREZ-CORRAL, Directeur de l'eau et de l'assainissement, Communauté de communes du Grésivaudan (CCLG)
- Natacha CHRISTIN, Cheffe du service Environnement et Transitions, CCLG
- Jean-François CLAPPAZ, Vice-président à l'Economie et au Développement industriel, CCLG
- Martine DRUGES, Directrice Santé Environnement Sécurité du site STMicroelectronics de Crolles
- Stéphane FUSSY, Directeur de l'Autonomie, Santé & Solidarités, CCLG
- Mailis FLORIET, Cheffe du Service Transport Exploitation Développement, Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise
- Eric GERONDEAU, Directeur du site STMicroelectronics de Crolles
- Jean-Philippe LANDAIS, Responsable des Services Généraux, STMicroelectronics de Crolles
- Serge POMMELET, Conseiller délégué aux finances, à l'économie et à l'emploi, Mairie de Crolles
- Nicolas MILESI, Directeur de l'aménagement, du logement et de l'environnement, CCLG
- Julien PARAMUCCHIO, Directeur du développement économique, CCLG

OBJECTIFS DE LA REUNION

- **Plonger le public dans la dynamique de concertation en leur permettant d'échanger et de débattre sur le sujet des impacts du projet : emploi, mobilité, logement, gestion de l'eau, gestion de l'énergie, préservation de la biodiversité, ...**
- **Collecter leurs contributions, avis et questions sur le projet et les différents thèmes proposés**
- Evoquer les enjeux environnementaux et sociaux autour du projet d'extension du site de Crolles
- Informer sur les initiatives en cours et à venir pour garantir un développement durable et responsable du territoire,
- Montrer comment le territoire aborde son développement économique de manière concertée

SOMMAIRE

- I. **Ouverture, mots de bienvenue**
- II. **Présentation du principe de concertation publique**
- III. **Présentation du canal principal d'information et de participation du public**
- IV. **Présentation du projet et de son contexte**
- V. **Les impacts sociaux et environnementaux liés au développement industriel du territoire**
- VI. **Ateliers participatifs thématiques : les démarches engagées et à venir**
 - **Temps 1 : l'emploi et la formation**
 - **Temps 2 : la mobilité et le logement**
 - **Temps 3 : la gestion des ressources (eau, biodiversité, énergie)**
- VII. **Clôture de la réunion**

I - OUVERTURE, MOTS DE BIENVENUE

Florent CANU, animateur ETHICS Group ouvre la réunion.

Le principe de la concertation préalable est rappelé en introduction de cette réunion. En effet, la concertation organisée pour le projet d'extension du site STMicroelectronics de Crolles vise à favoriser la compréhension de la démarche industrielle et sociétale du Groupe : encourager les échanges portant sur les enjeux liés à son opportunité tels que l'utilité de la microélectronique, l'importance d'augmenter les capacités de production en France (donc en Europe), les impacts du projet d'extension à l'échelle du territoire.



Serge POMMELET, conseiller délégué aux finances, à l'économie et à l'emploi à la Mairie de Crolles, représentant le Maire s'exprime pour accueillir les participants.

Il remercie les personnes présentes, qu'elles se soient déplacées pour venir participer à la concertation.

II - PRESENTATION DU PRINCIPE DE CONCERTATION PUBLIQUE PAR LES GARANTS

Florence JAFFRENOU présente la CNDP comme autorité administrative créée il y a 25 ans, autorité indépendante de l'Etat et des maîtres d'ouvrage des projets qu'elle supervise.

Elle rappelle que le rôle de la CNDP est de garantir l'application de l'article 7 de la charte de l'environnement, soit le droit constitutionnel des citoyens à être informé et à participer à tout projet d'ampleur au sein des territoires : projets industriels, d'infrastructures, d'urbanisme, ...

“ *Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* ”

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Elle rappelle enfin le rôle des garants de la CNDP sur le projet, soit s'assurer des conditions d'information et de participation de public tout au long de la tenue de la concertation préalable : du 22 mars 2024 au 19 avril 2024.

Florence JAFFRENOU poursuit en expliquant qu'à l'issue de cette première phase de concertation, les garants en établiront le bilan. Dans ce cadre, ils reviendront notamment sur le contenu et la forme des débats ayant eu lieu au cours des rencontres de la concertation et sur la plateforme. Des recommandations, questions et/ou demandes de précision seront ainsi adressées au maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage devra ensuite répondre à ce bilan dans un délai de 2 mois. La CNDP rendra ensuite un avis public sur la qualité de la réponse apportée par le maître d'ouvrage. Si le projet se poursuit, la CNDP interviendra alors afin d'émettre des recommandations quant aux principes d'organisation d'autres phases de consultations, notamment lors de la demande d'autorisation environnementale.

Denis CUVILLIER présente les 4 grands principes qui guident l'action de la CNDP « pour améliorer la qualité démocratique de l'échange » : l'égalité, l'argumentation, la transparence et la neutralité. Le garant insiste particulièrement sur leurs attentes quant aux arguments qui seront présentés par le public sur tous les aspects du projet. Il est indiqué que ceux-ci seront retranscrits dans le bilan des garants.

Les principes de participation pendant les réunions et entre les rencontres de la concertation sont enfin rappelés (lever la main, attendre que la parole soit donnée, résumer son intervention en 2 minutes, respecter autrui). La plateforme participative de présentation et d'accueil de contributions en ligne STMICROELECTRONICS est ouverte 24h/24. Des cahiers d'acteurs peuvent être rédigés par des personnes morales pour être publiés sur ce site et celui de la CNDP.

Découvrez en vidéo l'intégralité de la [Séquence #1](#)

QUESTIONS SUR LE PROCESSUS DE CONCERTATION PREALABLE

Question 1 : anonyme

Pourquoi la concertation est-elle organisée sur trois semaines alors que généralement cela se passe sur des périodes de trois mois ? Et quelle est la finalité du débat si le projet est déjà acté du côté de l'Etat ?

Intervention : Pierre Janot, Actionnaires pour le climat

« Je fais partie de ceux qui ont demandé à STMICROELECTRONICS de saisir la CNDP en novembre dernier, une action refusée en première intention par l'entreprise. Depuis le début, dans ce dossier, nous ne constatons pas de transparence. J'en veux pour preuve que nous avons demandé à obtenir le contrat passé entre l'Etat et l'entreprise, qu'aucune des parties ne souhaite communiquer. Ce projet va être financé par des fonds publics à hauteur de 2,9 milliards d'euros, seulement les « éco conditionnalités » au financement indiquées par le préfet dans ses communications n'ont jamais été précisées. STMICROELECTRONICS n'est pas capable de communiquer un plan de sobriété hydrique tel qu'initialement requis par les commissaires enquêteurs. Nous avons besoin de connaître les restrictions que l'entreprise s'impose et ceci représente, de notre point de vue, une condition sine qua non au fait que la concertation se déroule dans les conditions prévues par l'article 7 de la charte de l'environnement. Ce contrat doit être transmis conformément à l'avis favorable de la CADA¹.

¹ CADA : commission d'accès aux documents administratifs

Par ailleurs, nous avons des réserves sur les résultats des études d'impact, réserves initialement émises par les commissaires enquêteurs. La communication de l'entreprise sur ces questions pourrait être décrite comme « greenwashisée » à ce stade. Nous ne disposons d'aucun élément tangible tel que le plan de gestion des risques industriels, sur un site classé SEVESO 2. Aucune communication n'est adressée aux riverains du site, sur la question de la gestion des risques industriels, notamment en ce qui concerne les produits chimiques, les risques inondations et les incendies. Donc nous pouvons discuter ensemble, j'allais presque dire « nous faire endormir », sauf que vous êtes les garants de cela.

Les murs de l'implantation du projet sont là, il n'y manque que les techniciens. Nous avons donc de sérieux doutes sur le sens donné à cette concertation.

Enfin, dans la documentation partagée à l'occasion de cette concertation, il y a une indication sous forme d'engagement à commencer par l'exploitation du site au 2^e semestre 2024. J'en suis abasourdi dans la mesure où vous faites fi du délai que cette commission devrait avoir pour examiner ce dossier et vous faites fi des procédures d'enquêtes publiques associées. Je me joins aux voix qui dénoncent ce processus.

Nous voulons comprendre, participer et construire avec vous. Malheureusement, dans ces conditions et si les documents requis ne nous sont pas transmis ou produits, nous ne pourrions prendre part aux débats. Si ceux-ci sont produits et transmis, cela nécessitera une évolution des délais de mise en œuvre présentés pour ce projet. »

Intervention 2 : anonyme

J'abonde dans le sens des interventions précédentes. J'aimerais faire un point étymologique sur le mot concertation (définition d'Alain Rey) : de l'italien et du latin « concertare » : il s'agit de projeter quelque chose en commun ; agir dans un but commun. Je n'ai pas l'impression que l'on fasse cela ce soir, nous concertons pour approuver un chantier qui est quasiment fini. Il y aura donc une véritable concertation organisée les 5, 6 et 7 avril pour laquelle je vais distribuer le programme tout de suite [des flyers sont distribués dans l'assemblée]. »

Question 2 : anonyme

Je suis habitante du Grésivaudan mais l'ensemble du territoire n'a pas l'air d'être concerné, tout le monde n'est pas informé, comme cela était déjà le cas pour l'enquête publique autour du projet. Pourquoi la publicité autour de cette concertation a-t-elle été limitée à 13 communes alors qu'il y en a 46 dans la communauté de communes ?

Pour le Grésivaudan la concertation commence en fait aujourd'hui puisque vous faites état de précédentes réunions publiques qui ont eu lieu à Grenoble, là où aucun habitant de notre territoire ne s'est déplacé. Nous, ici, n'aurons que 15 jours de concertation.

Enfin, sur la plateforme de concertation, vous faites référence au programme local d'habitat, le lien ne mène à rien. De même, le document de projet de territoire de la communauté de communes du Grésivaudan accessible sur la plateforme de concertation date de 2018, cela semble un peu daté.

Réponse de Denis CUVILLIER, garant de la CNDP

De nombreux sujets abordés dans ces interventions vont être traités au cours de la soirée.

Sur les questions qui concernent directement la CNDP : elle a été saisie par STMicroelectronics et a ensuite décidé de la tenue de cette concertation préalable. Dans le cadre de la préparation de cette concertation préalable, nous garants avons rencontré un certain nombre d'acteurs (associations, collectifs d'opposition, services de l'Etat, des collectivités et de la communauté de communes du Grésivaudan) nous permettant de définir, conjointement avec le maître d'ouvrage, les modalités de la concertation. Ce que nous retenons du début de cette concertation c'est qu'elle suscite un intérêt très vif, plus de 200 contributions sur le marché de Crolles et plus de 1100 personnes connectées pour la webconférence à destination des salariés de l'entreprise. Les personnes qui ont eu l'information se sont déplacées pour participer. L'intervention sur le périmètre de la publicité de la concertation doit nous amener à réfléchir. La CNDP a validé les modalités de la concertation et ses délais. La loi fixe un délai minimum de 15 jours et nous sommes ici, au-delà.

III - PRESENTATION DU CANAL PRINCIPAL D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DU PUBLIC

La plateforme de concertation et ses fonctionnalités sont présentées en direct :

[STMicroelectronics.je-contribue.com](https://stmicroelectronics.je-contribue.com)

« [Je m'informe](#) » pour avoir accès à tous les documents officiels versés à la concertation (accès libre et téléchargement du [dossier de concertation](#)) ;

« [Je questionne](#) » pour poser toute question sur le projet de manière anonyme ;

« [Je contribue](#) », pour déposer une contribution à tout moment jusqu'à la clôture de la concertation le 19 avril ;

« [Comment je participe](#) » pour rappeler l'ensemble des rendez-vous, pour accéder aux replays des précédentes réunions et en consulter les comptes-rendus écrits.



IV - LE PROJET D'EXTENSION DU SITE DE CROLLES

Intervenant : Eric GERONDEAU, Directeur du site STMicroelectronics de Crolles

Eric GERONDEAU débute son intervention en expliquant qu'il est habitant de la Communauté de communes du Grésivaudan, au même titre que 40% des salariés du site de Crolles. Il explique que la moitié des salariés réside sur le territoire métropolitain de Grenoble, ce qui a justifié le lieu de tenue de la première réunion publique de la concertation.

=> [L'intervention est interrompue par un participant dans le public]

- **Le contexte du projet : la puce électronique, un composant essentiel de notre quotidien**

L'extension du site de Crolles s'inscrit dans un contexte mondial dans lequel on estime qu'aujourd'hui, chacun d'entre nous utilise en moyenne 250 puces électroniques par jour. Par ailleurs, les prévisions de marché montrent que les besoins en puces microélectroniques vont doubler d'ici 2030 au niveau mondial.

- **Des solutions concrètes pour relever les grands défis sociétaux**

Deux exemples d'application sont cités :

- Le développement massif de la mobilité électrique
- La poursuite des dynamiques d'innovation dans le domaine médical

Il est précisé que le doublement des capacités de production de plaquettes en 300 mm devrait aussi pouvoir répondre aux besoins des industriels et des acteurs de la transition énergétique.

L'application de la microélectronique dans le domaine de la défense est également mentionnée à la suite d'une interpellation d'un participant dans le public. Il est rappelé que la part dédiée aux applications de défense sur le chiffre d'affaires global du Groupe correspond à un pourcentage très bas. Il est précisé que STMicroelectronics n'a plus aucune activité en Russie depuis février 2022.



- **Présentation du site STMicroelectronics de Crolles**

Eric GERONDEAU précise que l'histoire de l'entreprise sur le territoire a démarré à Grenoble il y a plus de 60 ans. Le site STMicroelectronics de Crolles a été construit en 1992 pour répondre alors à un accroissement de la demande sur le marché de la microélectronique. Un certain nombre d'extensions de ce site ont déjà été réalisées (en 1997 et en 2000 notamment). En 2002, l'entreprise a mis en œuvre un projet d'envergure avec la création d'une nouvelle usine de fabrication sur un type de support différent (300 mm). Ce projet a été mené en coopération avec Philips et Motorola.

Avec 13 000 salariés en France, et 7 500 en Isère, STMicroelectronics est le 1^{er} employeur privé de ce département. Il s'inscrit au cœur de nombreux partenariats tissés au sein de l'écosystème isérois de recherche et développement, notamment avec les laboratoires, les start-ups, les universités, pour continuer d'innover dans les domaines de la transition énergétique, de la santé, de la mobilité et dans bien d'autres secteurs.

- **Les données-clés du site de Crolles**



Le site STMicroelectronics de Crolles, en activité 24h/24 et 7j/7, compte 5 200 employés et s'étend sur 50 hectares. Eric GERONDEAU précise qu'au-delà d'être un site de production de puces électroniques, l'usine de Crolles est un centre de recherche et développement (R&D). Ce sont près de 1 000 personnes qui interviennent dans ce cadre R&D pour notamment viser à réduire l'impact écologique des activités de l'entreprise (réduire les quantités de chimie, de consommation d'eau et d'énergie une fois les composants intégrés dans leurs modes

d'application finaux).

- **Le contexte du projet d'extension du site de Crolles**

Son haut niveau d'excellence dans le domaine de la conception et de la production des puces électroniques reconnu mondialement, invite le site STMicroelectronics de Crolles à répondre aujourd'hui à 3 enjeux majeurs :

- Renforcer l'industrie de la microélectronique, l'indépendance stratégique, et la souveraineté industrielle de la France et de l'Europe – en particulier dans le domaine de l'automobile, mais pas seulement ;
- Répondre à la demande croissante de semi-conducteurs à l'échelle mondiale ;
- Fabriquer des technologies au service de la transition écologique ;

- **Pourquoi choisir le site de Crolles pour ce projet ?**

Il est expliqué que les alternatives pour l'entreprise en matière d'implantation de la production sont peu nombreuses, au regard du type de technologie (production sur plaque de 300 mm de diamètre). La seule véritable alternative aurait été de la sous-traitance en Asie, en particulier à Taïwan. Ce choix aurait accentué la dépendance française à d'autres pays situés hors Europe et ne répondrait pas à l'objectif de retrouver de la souveraineté dans le domaine. Un argument stratégique qui motive le soutien financier de l'Europe et de l'Etat français.

- **Pourquoi à Crolles et pas ailleurs en France ?**

Eric GERONDEAU précise ce choix :

- C'est à Crolles que les technologies les plus avancées de l'entreprise sont produites (sur supports 300 mm) ;
- C'est également le site le plus avancé en France en termes d'automatisation, d'utilisation d'intelligence artificielle (IA), de technologies avancées de production (industrie 4 .0) ;
- Sur ses 50 hectares, ce site bénéficie d'infrastructures existantes, socles de l'extension qu'il aurait fallu totalement reconstruire ailleurs (infrastructures de traitement et production d'eau ultra pure, infrastructure de fourniture d'énergie, infrastructure de production de molécules de chimie) ;
- Enfin, le site de Crolles est implanté sur un territoire de compétences, où des filières de formation uniques forment les femmes et les hommes aux métiers de la microélectronique et ses fondamentaux (la maintenance par exemple) ;

Le projet d'extension du site de Crolles



- **Doublage de la capacité de production** de plaquettes 300 mm de diamètre
- **Création de 1000 emplois directs** et 3000 emplois indirects
- Un projet inscrit dans un **engagement de développement durable**
- **Doublage du volume d'eau recyclée** (3M m3/an en 2022 à 6M m3/an) pour limiter les besoins en eau potable (de 4,5 M m3 en 2022 à un maximum de 7 Mm3/an)
- Un investissement de **7,5 milliards d'euros**

- **Le contour du projet d'extension**

Eric GERONDEAU explique que l'objectif d'extension du site de Crolles est de doubler la production de puces électroniques sur support 300 mm grâce à la construction de 6 modules d'extension supplémentaires (salles blanches) qui viendraient s'adosser à la structure actuelle.

Du côté des emplois, ce sont 1 000 postes qui devraient être créés et l'on estime à 3 000 les emplois indirects (chez des partenaires et des fournisseurs) qui seront générés avec l'arrivée de cette nouvelle activité.

=> [L'intervention est interrompue par un participant dans le public.]

Un aparté est fait sur l'utilisation d'eau potable pour les besoins productifs. Eric GERONDEAU précise que la production pourrait aller jusqu'à utiliser 7 Mm3 [par an] « et non 15 Mm3 comme cela est parfois indiqué ». L'objectif est de doubler les volumes d'eau recyclés notamment grâce à un dispositif de réutilisation en cours de mise au point.

Eric GERONDEAU indique enfin que le financement du projet d'extension s'élève à 7,5 milliards d'euros pour STMicroelectronics et son partenaire GlobalFoundries), sur lequel l'Etat s'est engagé à participer pour un montant de 2,9 milliards d'euros.

Découvrez en vidéo l'intégralité de la [Séquence #2](#)

Intervention 1 : anonyme (s'adresse aux personnes qui interviennent sans attendre leur temps de parole)

Je suis lycéen, j'ai 16 ans, et je suis choqué par le comportement de certaines personnes. Vous dites que cette concertation n'a aucun sens mais vous ne faites qu'interrompre les intervenants. Je viens ici pour apprendre et comprendre les enjeux et cela est perturbé par toutes ces interruptions.

Intervention 2 : habitant de Crolles

Je voudrais relever pour les garants de la CNDP. Les interruptions dont certaines personnes se plaignent traduisent d'un manque dans ces réunions : il y a eu un temps de présentation du projet mais il n'y a pas de temps dédié à la présentation du « contre-projet ». En termes de débat public, je ne comprends pas pourquoi le contre-projet n'est pas présenté.

Réponse de Denis CUVILLIER, garant de la CNDP

Depuis le début de nos travaux sur le projet, nous avons pris contact avec les collectifs d'opposition afin de leur proposer de prendre part à cette concertation. Cela ne s'était pas produit jusqu'ici. Sur la forme, nous insistons sur la nécessité d'écouter sans interrompre. Concernant la contre-proposition de projet, elle est bienvenue dans le cadre de cette concertation. Ces débats servent à ça.

Un participant dans le public prend la parole : « C'est de l'infantilisation, le projet est là, déjà construit. Vous mentez aux gens, quel contre-projet, pour quoi faire ? L'extension est déjà là. »

Intervention 3 : habitant de Grenoble

« Le collectif StopMicro organise une vraie concertation sur le projet et nous invitons tout le monde à y participer au travers d'un programme varié (manifestations, conférences, réunions publiques). Nous avons vu la plateforme de concertation mais celle-ci ne sera pas utile car seule la mise en service du site sera activée à l'issue des débats. Je vous invite ici dans la salle à ne pas y participer car toute une partie de ce qui y est dit n'est pas écoutée.

A l'attention des garants, je vous invite à démissionner de votre mission. Cette concertation n'est qu'une « caution démocratique ». L'avis des citoyens ne sera pas écouté, vous devriez donc démissionner. »

Intervention 4 : anonyme

Le chantier qui a commencé, est-ce celui de l'extension ?

Eric GERONDEAU, Directeur du site STMicroelectronics de Crolles

Une partie du projet a été construite, environ la moitié. Aujourd'hui il n'y a pas d'activité de construction en cours sur le site.

V – LES IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX LIES AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU TERRITOIRE

Intervenant : Jean-François CLAPPAZ, Vice-président à l'Economie et au Développement industriel chez Communauté de communes du Grésivaudan

Monsieur CLAPPAZ appelle à prendre connaissance de la slide suivante et explique, en quelques mots, que le projet de territoire est en cours d'amendement depuis un an. Cette décision d'amendement est apparue indispensable pour la bonne conciliation des politiques publiques et des ambitions du territoire.

Il indique que cette décision est également motivée par les événements des quatre dernières années, ponctués par de nombreux changements : Evénement sociétaux et de santé, nouvelle mandature etc. Enfin, plusieurs décisions avaient été prises dans le projet de territoire précédent qui ne faisaient plus consensus dans l'équilibre politique de la communauté de commune. Il a donc fallu adapter le projet de territoire en tenant compte des souhaits des habitants des 43 communes concernées, exprimés par les élus qui les représentent.

L'amendement du projet de territoire de 2018

Décision d'amender le projet de territoire prise en bureau exécutif du 4 juillet 2022

Pourquoi ?

- Faire des Transitions la matrice de nos politiques publiques en intégrant toutes les transitions environnementales et sociétales
- Tenir compte des évolutions des quatre dernières années (Covid-19, nouvelle mandature, nouveaux éléments de contexte, etc.)
- Revoir certaines décisions non consensuelles (Ex : bassin de service, fusions de communes, retour de compétence de proximité aux communes, etc.)

Objectif d'avoir un projet de territoire qui comporte deux volets :

- Une feuille de route, qui décline des orientations transversales et décline nos actions en faveur des transitions
- Des fiches pour chaque politique publique, des orientations politiques, déclinées en projets ou actions structurantes

Monsieur CLAPPAZ revient ensuite sur la dimension d'attractivité territoriale dont bénéficie le département de l'Isère et précise que la CCLG est la plus grande communauté de communes de France (et ainsi comparable à une communauté d'agglomération). Il évoque la particularité de ce territoire d'être le lien et d'incarner l'interdépendance entre les régions de Chambéry et de Grenoble. Il fait spécifiquement référence aux deux plans de prévention des risques naturels (1) et des risques inondations (2) qui contraignent les possibilités d'aménagement du territoire.



I. Un territoire attractif de longue date

Naturel, culturel : un riche patrimoine en héritage

Vallées, montagnes, villages...

- Riche patrimoine naturel, culturel et bâti
- **Deux pôles de vie majeurs** : Crolles et Pontcharra
- **Interface entre Grenoble Alpes Métropole et Grand Chambéry** : des interdépendances fortes entre les deux territoires

... beaux mais sensibles qui doivent être préservés

- Contraintes et risques multiples
- Nécessaire préservation des ressources naturelles
- Permettre l'accès aux espaces naturels et de loisirs



43 COMMUNES



CHIFFRES CLÉS



10 5383
HABITANTS



676 KM²



356 10
EMPLOIS (source INSEE 2017)



LA FORÊT COUVRE 62%
DU TERRITOIRE DONT 31 500 HA
DE FORÊT DITE PRODUCTIVE



6 STATIONS
AUX ACTIVITÉS 4 SAISONS



LES 2 SEULES
STATIONS THERMALES

L'économie est décrite comme faisant intégralement partie de l'ADN du territoire, et ce depuis l'industrie papetière. L'hydroélectricité et le travail du bois sont aussi des secteurs historiques sur le territoire.

Ancrée, diversifiée, tournée vers l'avenir : l'économie comme ADN

Entre passé et avenir, un territoire industriel

- Passé industriel lié à la houille blanche et à l'eau
- Ces dernières décennies : affirmation des filières liées à la micro électronique

Une diversification à soutenir



COMMERCE - ARTISANAT
Maintien du dynamisme de nos villes et villages

- **Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire**
- 1 280 établissements actifs
- pour 3 000 emplois



AGRICULTURE - FORÊTS
Engagement fort autour des circuits courts et efforts pour se doter d'une agriculture nourricière locale

- 390 agriculteurs en activité
- 327 exploitations
- 40 000 hectares de forêts



MONTAGNE - TOURISME
Maintien des emplois et un dynamisme en secteurs ruraux et montagnards

- 8 camps de base
- Accélération de l'offre 4 saisons
- 6 stations de ski

Des enjeux des exigences et des défis à concilier pour la suite

- Trouver un équilibre entre croissance économique et préservation de l'environnement (ZAE)
- Indispensable partage des usages (en matière d'aménagement)



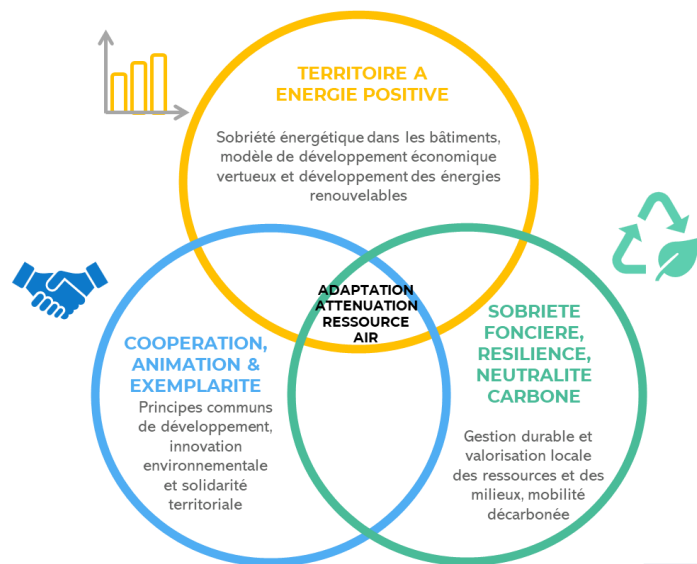
- 49 Zones d'Activité Économiques
- Environ 55% des emplois situés dans les ZAE du territoire

Jean-François CLAPPAZ évoque le tournant que le projet va pouvoir représenter pour le territoire. Il indique l'importance de savoir se diversifier d'un point de vue économique : microélectronique, autres activités industrielles, économie présentielle, agricole, touristique et de montagne qui doivent coexister et perdurer. Il détaille le fait que cette dynamique s'inscrit dans un cadre réglementaire de plus en plus contraint, notamment relatif à la maîtrise de l'usage du foncier et au fait de devoir répondre aux exigences de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Cela s'ajoute à l'impératif que la Communauté de communes s'impose dans le cadre de son projet de territoire concernant les transitions. Les industriels du territoire sont ainsi sensibilisés à l'économie du foncier, y compris du foncier dont les entreprises sont propriétaires. « C'est une démarche que nous avons entamée et qui réussit ».

Il rappelle que le territoire a fait des transitions la matrice de ses politiques publiques. La collectivité s'est donc dotée d'outils, tels que le PCAET :

Le Plan Climat Air Energie Territorial

- Le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, document de planification de la politique pour atténuer l'impact du changement climatique sur le territoire, est **en cours de mise à jour**.
- Une stratégie du PCAET déclinée en **3 orientations stratégiques** et **9 axes stratégiques**



Jean-François CLAPPAZ rappelle la répartition des consommations d'énergie des différents acteurs économiques sur le territoire : agriculture 1%, industrie 26%, secteur résidentiel 29%, secteur tertiaire 14%, mobilités 31 %.

L'habitat et les mobilités sont présentés comme les deux secteurs sur lesquels « investir » afin de soutenir les salariés des secteurs économiques en développement sur le territoire.

Mobilités

Depuis le projet de territoire de 2018 : création du SMMAG et transfert de la compétence Mobilités

Sur les 391 000 déplacements quotidiens sur le territoire

Habitat

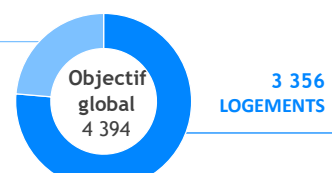
Programme Local de l'Habitat qui s'articule autour de 4 axes, 10 orientations et 16 actions.



De nombreux projets

- SERM
- Plan de Mobilités
- Schéma des itinéraires cyclables
- Nouveau réseau de transport et nouvelle

1 038
LOGEMENTS
SOCIAUX



Il poursuit en évoquant de multiples projets de transformation, d'innovation sur le territoire :

Accompagner les transitions des modes de vie au service du bien vivre de sa population

Le Grésivaudan se mobilise à travers l'ensemble de ses politiques publiques et notamment ses services publics de proximité

Eau et assainissement 

- Poursuite d'une **politique patrimoniale ambitieuse** pour améliorer les rendements des réseaux et combattre les pollutions des milieux naturels

Montagne et stations 

- **Stratégie d'adaptation et d'anticipation** des multiples facteurs de changements

Enfance Jeunesse Parentalité 

- 37 établissements

Culture et Patrimoine 

- 2 médiathèques intercommunales, Espace Aragon, 3 Musées

Déchets 

- **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés**
- Investissement de **2 millions d'euros sur trois ans** pour le tri des bio déchets

Agriculture et alimentation 

- Remettre les **produits locaux** dans l'assiette des habitants
- **Transition des modèles agricoles biologiques**

Autonomie Santé Solidarité

Contrat Local de Santé signé en 2023, EHPAD Belle Vallée

Sports et Loisirs 

- 4 piscines « d'été », Piscines intercommunales, Camping intercommunal

Il est précisé que la CCLG est à l'initiative de la création d'un Observatoire de l'eau qui vise à mettre en place un outil de partage d'information à vocation partenariale.

Le Vice-président de la CCLG conclut en insistant sur la nécessité de continuer de développer l'activité économique sur le territoire tout en maintenant les transitions comme matrice des politiques publiques.

Le Grésivaudan est un territoire historiquement attractif, par son patrimoine naturel et son dynamisme économique et **nous devons conserver une forte capacité d'initiative, de développement et d'action** ce qui n'est plus la norme pour les collectivités de nos jours.

Nous cultivons un pouvoir d'influence fort dans l'interdépendance avec les territoires voisins fondé sur notre attractivité et notre identité.

Aujourd'hui, nous souhaitons faire des transitions la matrice de nos politiques publiques. Ces dernières doivent s'adapter aux nouvelles contraintes qui sont devant nous.

Nous devons **maintenir un haut niveau de service public** pour le bien vivre de nos concitoyens.

Pour ce faire, nous avons une **responsabilité collective de partager efficacement la richesse du territoire au sein du bloc communal** et de déployer l'ensemble de nos politiques publiques de manière harmonieuse sur tout le territoire.

Intervention : anonyme

« On parle d'agrandissement du site de Crolles. Avant de réaliser ces travaux, ne faut-il pas d'abord adresser les problématiques inhérentes à l'activité de STMicronics : pollution de l'eau, de l'air, pollution lumineuse avec parking et clôtures éclairées à proximité de zones qui accueillent de la biodiversité, problèmes de logement... Je pense qu'il faudrait d'abord régler ces problématiques avant de parler d'un agrandissement de l'usine. Le règlement préalable de certaines problématiques devrait conditionner l'activation du projet d'agrandissement. »

Réponse d'Éric GERONDEAU

Eric GERONDEAU remercie le participant pour ses questions. Il précise que concernant la question de la pollution de l'eau, l'intervention ne se justifie pas dans la mesure où l'entreprise respecte scrupuleusement les réglementations applicables au fonctionnement des installations/infrastructures dont elle bénéficie.

Suite de l'intervention : anonyme

« J'ai pu consulter certains documents au cours de l'enquête publique et il me semble que certains des taux mesurés dépassaient les niveaux recommandés. Nous attendons des réponses sincères sur ces points. »

Réponse d'Éric GERONDEAU

Eric GERONDEAU explique que dans le cadre très particulier de la mise en œuvre d'un dispositif de réutilisation d'une partie des effluents liquides traités, l'entreprise a sollicité 3 dérogations vis à vis de seuils de concentration Européens (dits "MEA NTD") plus contraignants que ceux fixés par la réglementation française en vigueur.

Plus précisément sur les effluents sortants, l'entreprise respecte scrupuleusement les seuils réglementaires français en la matière. Les niveaux de performance atteints par STMicroelectronics se basent donc sur la réglementation française, et non européenne qui est différente, plus ambitieuse et exigeante, notamment concernant les niveaux de concentration dans les rejets.

Concernant la pollution lumineuse. Nous opérons 24/24h, 365 jours par an et devons assurer à nos salariés le meilleur niveau de sécurité. Nous travaillons à des solutions, par exemple avec des détecteurs de présence pour l'éclairage des parkings. L'éclairage de la périmétrie du site (des clôtures) répond à un enjeu de sécurité sur site et de sûreté des installations et il n'est pour l'instant pas prévu que nous réduisions l'éclairage à ce niveau-là, cependant des réflexions sont en cours pour réduire l'éclairage sur l'ensemble du site. Nous nous sommes engagés en ce sens (sur la réduction de l'éclairage) à l'issue de l'enquête publique. Ces engagements sont écrits, consignés, disponibles.

Découvrez en vidéo l'intégralité de la [Séquence #3](#)

VI – TEMPS PARTICIPATIF

Trois ateliers thématiques interactifs sont proposés au public en présentiel et à distance. Sur chacun des ateliers, une équipe d'experts et d'animation présentent les données-clés de chaque sujet avant d'interagir sur le sujet et répondre à toutes les questions posées :

L'équipe présente sur chaque atelier :

- Représentant(s) de la Communauté de communes du Grésivaudan
- Représentant(s) de STMicroelectronics
- Animation ETHICS Group

Les 3 thématiques soumises à concertation sont les suivantes :

- 1) Emploi et formation
- 2) Mobilité et logement
- 3) Gestion des ressources (eau, énergie, biodiversité...)



34 contributions

ont été déposées en direct sur la plateforme
au cours des ateliers thématiques

Emploi et formation | Mobilité et logement | Gestion des ressources

<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:31 Ref. alm042</p> <p>La dynamique pour les commerces et la vallée depuis les années 90 est directement lié à l'activité, l'impact c'est maintenant qu'on le mesure.</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:29 Ref. rwg562</p> <p>Quels sont les rejets atmosphériques (gaz, produits chimiques) ? Les conso en énergie et électricité ?</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:28 Ref. rws588</p> <p>DirCo ouvre la porte à des actions de réutilisation des eaux usées</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:27 Ref. ihs244</p> <p>Au sujet de la station de traitement des effluents liquides, a-t-il été envisagé d'ouvrir les installations de gestion de l'eau devST à d'autres acteurs ind en particulier Soitec ? En fonction des possibilités techniques et de la nature des rejets ?</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:26 Ref. rjz12</p> <p>Pourquoi ne pas utiliser l'eau de l'Isère, puisque 85 % et remis dedans ?</p>
<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:23 Ref. ugr720</p> <p>Quel est l'impact du projet ? Comment peut-on anticiper collectivement ?</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:23 Ref. ihs263</p> <p>Les choix politiques qui ont été faits les dernières décennies ont été des choix d'anticipation. Dans les années 70 c'était rural, on travaillait en papeterie etc. Les risques ont été gros dans les années 90 et cela a payé. C'était visionnaire et courageux.</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:25 Ref. hég082</p> <p>Adapter le réseau à la conso d'eau ST</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:23 Ref. qz356</p> <p>quel impact cumulé sur la ressource eau ? (ST, SOITEC etc.)</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:23 Ref. bhd346</p> <p>Anticiper, prévoir, adapter la conso d'eau aux enjeux de demain</p>
<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:21 Ref. dor197</p> <p>Ete 2022 c'était la catastrophe dans les vosses, c'est important de le prévoir</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:18 Ref. ihs74</p> <p>La future connexion entre Chambéry et Grenoble via la gare en développement est primordiale pour permettre le projet ST</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:22 Ref. ggs356</p> <p>éviter d'utiliser l'eau potable pour l'industrie</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:19 Ref. xhs615</p> <p>Qui pilote le dossier de réutilisation de l'eau ? Quels sont les acteurs ?</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:22 Ref. jac181</p> <p>J'ai été traumatisé par l'été 2022, quelles sont les solutions ? Plan A' plan B' Plan C ?</p>
<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:16 Ref. dey647</p> <p>Le puit de P3 n'est pas justifiable</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:18 Ref. ihs74</p> <p>La future connexion entre Chambéry et Grenoble via la gare en développement est primordiale pour permettre le projet ST</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:19 Ref. amn715</p> <p>Attendre la réalisation des études / conclusions des études avant de faire tout projet</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:19 Ref. xhs615</p> <p>Comment mieux former vis l'éducation nationale aux métiers semi conducteurs si importants dans notre vallée</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:18 Ref. qhs389</p> <p>C'est inquiétant avec utilisation d'eau nécessaire également pour Teisseire, que prévoir</p>
<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:15 Ref. hb429</p> <p>Bonsoir pouvons nous renforcer les nouveaux projets de transports après 22h et les week-ends . Nous avons des industries (hôtellerie & restauration) qui souhaitent embaucher des collaborateurs qui recherchent des solutions de transports adaptés à nos fins de productions ou d'accueils.</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:15 Ref. ihs657</p> <p>Le projet expliqué et présenté par ST est ambitieux et innovant. C'est une opportunité incroyable de pouvoir avoir un projet de développement économique majeur dans le gresivaudan qui prend en compte des dimensions écologique et énergétique et qui apporte des solutions réelles.</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:15 Ref. xhs440</p> <p>Publiez une étude d'impact emplois indirects en consultant les commerces, les services et autres activités commerciales économiques pour valoriser l'impact positif du site ST de CROLLES</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:16 Ref. hds993</p> <p>Le coût du foncier pourrait chasser les jeunes dont ST a pourtant besoin . Les jeunes n'auront t'ils d'autres choix que d'habiter Grenoble</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:18 Ref. qhs389</p> <p>C'est inquiétant pour utilisation de l'eau prévue avec Teisseire. Que prévoyez vous ?</p>
<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:15 Ref. hb429</p> <p>Bonsoir pouvons nous renforcer les nouveaux projets de transports après 22h et les week-ends . Nous avons des industries (hôtellerie & restauration) qui souhaitent embaucher des collaborateurs qui recherchent des solutions de transports adaptés à nos fins de productions ou d'accueils.</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:15 Ref. ihs657</p> <p>Le projet expliqué et présenté par ST est ambitieux et innovant. C'est une opportunité incroyable de pouvoir avoir un projet de développement économique majeur dans le gresivaudan qui prend en compte des dimensions écologique et énergétique et qui apporte des solutions réelles.</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:15 Ref. xhs440</p> <p>Publiez une étude d'impact emplois indirects en consultant les commerces, les services et autres activités commerciales économiques pour valoriser l'impact positif du site ST de CROLLES</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:14 Ref. sh240</p> <p>Le coût du foncier pourrait chasser les jeunes dont ST a pourtant besoin . Les jeunes n'auront t'ils d'autres choix que d'habiter Grenoble</p>	<p>Rencontre avec les acteurs du territoire - 02 avril 2024 02/04/2024 - 21:14 Ref. hws227</p> <p>Pourquoi ne pas créer une classe de technicien 100% embarqués au sein de STMICRO CROLLES pour former des techniciens BAC+2 avec des formateurs internes et des professeurs de l'éducation nationale ?</p>

La question de la gouvernance et de la coordination des projets, notamment en ce qui concerne la réutilisation des eaux usées, est également soulevée.

L'atelier se conclut par une invitation à suivre les échanges du webinaire sur l'eau du 10 avril.

VII - CLOTURE DE LA REUNION

Florent CANU, animateur ETHICS Group présente une brève synthèse du temps participatif :

- 34 contributions au total ont été capitalisées sur la plateforme durant cette séquence à retrouver sur la plateforme dédiée à la concertation :
 - o 8 sur l'emploi et la formation
 - o 7 sur la mobilité et le logement
 - o 19 sur la gestion des ressources
- De nombreux échanges ont pu se tenir en direct avec les experts présents

Les participants et intervenants sont remerciés et invités à venir participer aux prochaines rencontres de la concertation.

Merci pour votre participation et vos contributions

Revivez la webconférence **sur le thème de l'eau qui s'est tenue le mercredi 10 avril**

Revivez la **Réunion Publique de Synthèse de la concertation** qui a eu lieu à Crolles **le jeudi 11 avril à 19h, salle Le Projo**

Et pour continuer à contribuer jusqu'au 19 avril, c'est ici :
stmicroelectronics.je-contribue.com